



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction départementale
des Territoires et de la Mer

Service Littoral
18, rue A. Zattari
13332 MARSEILLE

Approuvé par arrêté
prefectoral le
14 AVR. 2014

COMMUNE :
Marignane

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

Sources :
BdTopo-IGN
Scan250-IGN
BRGM, Decembre 2007

MOUVEMENTS DIFFERENTIELS DE TERRAIN
Phénomène de retrait/gonflement des argiles

- 2 - ZONAGE REGLEMENTAIRE

Echelle: 1/10 000^e

Légende :
 Zone faiblement à moyennement exposée (B2)

